

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-7-A

République Française

## SEANCE DU DIX SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS

<p><b>Nombre des membres</b></p> <hr/> <p>Afférents en exercice qui ont pris part à la délibération</p> <p style="text-align: center;">11      11      9</p>	<p><b>L'an deux mil vingt trois</b> <b>Et le 10/09 à 15h,</b></p> <p>Le Conseil Municipal de la Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence</p> <p><b>DE M. PINELLI Michel, Maire de la commune</b></p>
<p><b>Date de la convocation :</b> <b>04/09/2023</b></p> <p><b>Date de l'affichage :</b></p>	<p><b>Présents : Michel PINELLI, Bernard CORTESE, Jacques RAFINI, Marc PARAVISINI, Stéphan MATTEI, Jean Claude CAHUZAC, Joseph SANTONI, José BORGHESI</b></p> <p><b>Secrétaire de séance : Sébastien RAFINI</b> <b>Absents : Claude BLANC, Marie Louise BOTTI</b></p>
<p><b><u>Objet de la délibération :</u></b></p> <p><b>Avenant n°1 du lot 8 Peinture « Marché 01 /2021 travaux du presbytère »</b></p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :</b></p> <p><b>Et publication ou notification du :</b></p> <p style="text-align: center;">Signature et cachet</p>	<p>Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un marché de travaux pour les travaux de réfection du presbytère est en cours.</p> <p>Le lot 8 de ce marché « Peinture » a été signé avec l'entreprise SARL CA Constructions pour un montant de 14 615 € HT soit 16 076.50 € TTC.</p> <p>Le Maire informe les conseillers que des circonstances imprévues nécessitent de signer un avenant à ce marché.</p> <p>Cet avenant porte sur des travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage.</p> <p>A la suite de l'apparition de traces d'humidité importantes, l'entreprise devra procéder au nettoyage des supports et à l'application d'une peinture spéciale anti moisissures.</p> <p>L'entreprise a donc proposé un devis pour les prestations modificatives et complémentaires.</p> <p>Le devis ci-joint fait état d'une plus-value d'un montant de 672 euros HT soit 739.20 euros TTC.</p> <p><b>Ancien montant du Lot 8 : 14 815 € HT soit 16 296.50 € TTC</b> <b>Montant de l'avenant Lot 8 : 672 € HT soit 739.20 € TTC</b> <b>Nouveau montant du Lot 8 : 15 487 € HT soit 17 035.70 € TTC</b></p> <p>Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :</p> <p>DECIDE d'AUTORISER monsieur le Maire à signer un avenant au marché de travaux avec l'entreprise CA Constructions pour un montant 672 € HT soit 739.20 € TTC.</p> <p>-DIT que les dépenses feront l'objet d'une DM au BP 23</p> <p><b>AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS</b></p>

